



DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 18/01/2017  
Reçu en préfecture le 18/01/2017  
Affiché le  
ID : 029-242900645-20170113-DE\_06\_2017-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 13 janvier 2017 à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/01/2017, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Erwan LE FLOCH, Président.

### Présents : 16

Erwan LE FLOCH, Jean KERIVEL, Marie-Pierre BARIOU, Christian GRIJOL, Patrick TANGUY, Marc RAHER, Yves TYMEN, Gaby LE GUELLEC, Thomas MEYER, Catherine ORSINI, Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marie Raphaëlle LANNOU, Hélène QUERE, François CADIC, Françoise PENCALET, Hugues TUPIN

Absent excusé : Henri CARADEC

### Pouvoirs : 5

Dominique TILLIER, pouvoirs à Marie Raphaëlle LANNOU  
Philippe PAUL, pouvoirs à François CADIC  
Claudine BROSSARD, pouvoirs à Hélène QUERE  
Florence CROM, pouvoirs à Marie-Pierre BARIOU  
Jean-Jacques GOURTAY, pouvoirs à Marie-Thérèse HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Marie Raphaëlle LANNOU

### **Délibération N° DE 06-2017**

**Objet : Constatation des résultats et transfert de la trésorerie et des reports d'investissement**

### **Rapporteur : Erwan LE FLOCH**

Dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement de la commune de Douarnenez vers Douarnenez communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il convient, dans le but d'assurer la continuité comptable du service, de procéder aux opérations suivantes :

- Constatation des résultats provisoires de l'exercice 2016 (dans l'attente du vote des comptes administratifs) :

<i>Résultats de l'exercice 2016</i>	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
<b>Budget eau</b>	477 364,47 €	- 296 040,07 €
<b>Budget assainissement</b>	502 333,02 €	- 117 037,83 €

<i>Résultats cumulés</i>	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
<b>Budget eau</b>	968 183,28 €	- 53 713,86 €
<b>Budget assainissement</b>	790 172,37 €	- 54 530,35 €

- Transfert de la trésorerie de ces deux budgets à Douarnenez communauté, établie au 31 décembre 2016 à :
  - 914 469,02 € pour le budget eau,
  - 735 642,02 € pour le budget assainissement.
- Transfert des reports d'investissement, en dépenses et en recettes repris dans l'exercice 2017.

Envoyé en préfecture le 18/01/2017

Reçu en préfecture le 18/01/2017

Affiché le

ID : 029-242900645-20170113-DE\_06\_2017-DE

**Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 2/01/2017,**

**Il est proposé :**

- **de constater les résultats ci-dessus et de les transférer à Douarnenez Communauté**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 13 janvier 2017**

**Le Président,  
Erwan LE FLOCH**

